

Programme d'actions CLS

Val de Creuse
Val d'Anglin

AXE N°1 PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE

Action 1-1 : Promouvoir les dépistages organisés des cancers, les soins palliatifs et les soins de support oncologiques

Action 1-2 : Promouvoir la santé mentale

Action 1-3 : Développer le sport santé

Action 1-4 : Promouvoir la santé des acteurs de la Petite Enfance

Action 1-5 : Village Bien Vieillir en Vallée de la Creuse

Action 1-6 : Relayer les campagnes de prévention

Fiche action n° 1-1 : Promouvoir les dépistages organisés des cancers, les soins palliatifs et les soins de support oncologiques

Nom des copilotes : CH Châteauroux-Le Blanc - Ligue contre le Cancer – Comité Départemental de Soins Palliatifs de l’Indre

Promouvoir les dépistages organisés des cancers, les soins palliatifs et les soins de support oncologiques	
Rappel de l’axe stratégique du CLS	PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter les dépistages organisés - Augmenter les prescriptions des soins de support - Informer sur les soins palliatifs
Description de l’action	<p>1a. Promouvoir les dépistages organisés</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Auprès de la population</i> <ul style="list-style-type: none"> - Par des outils de communication - Actions de sensibilisation aller vers : EHPAD / résidence sénior / marchés / MSP / pharmacies /village bien vieillir CIAS (9 et 10 octobre 2026) - Action de sensibilisation collège (papillomavirus) et lycée – infirmière scolaire - En lien avec les porteurs de fiches actions sport-santé et nutrition (réaliser des actions communes) - Dans des locaux identifiés, création de 2 espaces Au fil de la Ligue, à la MSP d’Argenton et l’ESP d’Eguzon. ➤ <i>Auprès des professionnels du domicile, des pharmacies, de la médecine du travail</i> <p>1b. Relayer par des actions de prévention et de sensibilisation les campagnes nationales : mars bleu / juin vert / octobre rose</p> <p>2a. Promouvoir les soins de support</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ <i>Auprès des professionnels de santé – prescripteurs</i> <ul style="list-style-type: none"> - Aller vers : intervention en AG CPTS / MSP - Distribution de flyers ➤ <i>Auprès de la population</i> <ul style="list-style-type: none"> - Distribution de flyers dans les lieux clés : pharmacies, salle d’attente MSP, cabinets libéraux, mairies, permanences des services sociaux, Maisons France Service... - Dans les espaces identifiés <i>Au fil de la Ligue</i> <p>2b. Améliorer la connaissance des parcours de soins et la connaissance des acteurs du parcours auprès de la population et des professionnels de santé.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire connaître les 3 parcours du Projet Médical Soignant Partagé du GHT filière oncologie (parcours cancer du

	<p>sein / gynéco pelvien / colorectal : prévention/prise en soins/accompagnement)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir les 2 espaces <i>Au fil de la Ligue</i> auprès des acteurs de santé locaux, du CHU de Limoges et du CHRU de Tours (services d'Oncologie, d'Hématologie, d'Onco-Pédiatrie), de la population. <p>3. Informer sur l'existence des soins palliatifs</p> <p>Souvent méconnus, les soins palliatifs s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches, à domicile ou en institution. La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font également partie de cette démarche.</p> <p>Communiquer largement afin de faire connaître les soins palliatifs en général, et en particulier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'Equipe d'Appui Départementale en Soins Palliatifs de l'Indre, ses missions, et ses modalités d'intervention - l'Equipe Médicale de Soins Palliatifs du CH Châteauroux-Le Blanc - les différents niveaux de prise en charge : lits identifiés, Hospitalisation à Domicile, Unités de Soins palliatifs de proximité, dispositifs de maintien à domicile en fin de vie, le congé de solidarité familial pour accompagnement d'un proche, les directives anticipées et la personne de confiance, l'accompagnement des proches notamment pendant le deuil.
Population cible	Toute la population
Secteur géographique visé	Territoire Val de Creuse
Identification du responsable de l'action	CH Châteauroux-Le Blanc (Mme Sandrine Alno) Ligue contre le Cancer – Comité de l'Indre (Docteur François Christiann, ou son représentant)
Acteurs à mobiliser	<p>CPTS et professionnels de santé libéraux- en particulier les médecins, les sage-femmes, les IPA-IDEL, pharmaciens</p> <p>Maison Sport Santé Brenne</p> <p>CIAS</p> <p>Associations d'Aides à domicile, SSIAD</p> <p>DAC 36</p> <p>Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers</p> <p>CPAM 36, MSA</p> <p>Elus du territoire</p> <p>Associations locales (Les Rubans Arc-en-Ciel...)</p> <p>Service social départemental, PMI</p> <p>Médecine du travail</p> <p>Comité Départemental de Soins Palliatifs de l'Indre (CODESPA 36)</p> <p>Equipe d'Appui Départementale en Soins Palliatifs de l'Indre</p>
Calendrier prévisionnel	2026

<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions réalisées - Nombre de dépistages organisés sur le territoire - Nombre de prescriptions pour les soins de support
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Mobilisation des acteurs professionnels de santé</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1) Ligue contre le cancer <ul style="list-style-type: none"> - Soutien possible à toutes les actions dans le cadre de ses missions statutaires - Soutien possible dans le cadre du dispositif <i>Ma ville se Ligue</i> 2) Autres sources : ARS, CPAM, MSA, CH Châteauroux-Le Blanc

Fiche action 1-2 : *Promouvoir la santé mentale*

Nom du pilote : **Projet Territorial de Santé Mentale de l'Indre**

<i>Promouvoir la santé mentale</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Lutter contre la stigmatisation des troubles psychiques- Favoriser la prévention de la santé mentale- Favoriser l'interconnaissance des acteurs- Apporter un soutien aux professionnels de santé du territoire- Améliorer la qualité et la pertinence des soins
Description de l'action	<p>Constat :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Absence de culture partagée en santé mentale▪ Réticences culturelles à dévoiler des besoins en santé mentale▪ Une offre en santé mentale peu lisible et insuffisamment structurée▪ Des actions de prévention principalement centrées sur l'agglomération castelroussine et non sur l'ensemble du territoire <p>Parce la santé mentale est un champ transversal nécessitant la mobilisation de tous les acteurs concernés.</p> <p>Pour favoriser les échanges de proximité, le partage de pratiques professionnelles et l'appui aux professionnels dans l'exercice de leurs missions, et ce, au plus près de leur territoire d'intervention.</p> <p>Les actions suivantes du PTSM 36 peuvent donc être mises en œuvre sur le territoire du CLS :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Création d'un groupe d'échange, de partage et d'appui en santé mentale <p>Cette action, en lien avec celles présentées ci-dessous, a démarré au cours du 1er CLS, et a vocation à perdurer lors du second CLS, selon la volonté des membres du groupe. Celui-ci pourra être étoffé par la venue de nouveaux acteurs qui souhaitent prendre part à la thématique de la santé mentale sur le territoire. Lors du 1er CLS, les participants ont acté la volonté de prendre part, chaque année, aux SISM, en organisant un évènement en octobre de chaque année.</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Faire connaître et rendre lisible les ressources en santé mentale▪ Organiser la sensibilisation et la formation croisée et diversifiée

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir et favoriser l'accès à l'information et aux actions de prévention ▪ Promouvoir les Semaines d'Information en Santé Mentale (SISM) ▪ Définir et rendre lisible le circuit d'alerte en santé mentale ▪ Mise en place d'une coordination de l'alerte en santé mentale ▪ Améliorer l'accès aux soins <p>Par réciprocité, le CLS pourra également être partie prenante du bilan à mi-parcours, du Contrat Territorial en Santé Mentale de l'Indre (CTSM 36).</p>
Population cible	Population globale, habitants, partenaires locaux, professionnels de santé
Secteur géographique visé	Val de Creuse Val d'Anglin
Identification du responsable de l'action	Coordonnatrice du PTSM 36 (Mme Syndel Thomas-Brondeau)
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels du secteur de la psychiatrie sur le territoire du Val de Creuse, du social et médico-social - Associations œuvrant auprès d'un public fragile - Bénévoles - CLS, CPTS
Calendrier prévisionnel	Tout au long du CLS, en fonction des besoins et disponibilités des personnes participant au groupe d'appui.
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions effectuées + nombre de participants - Nombre de personnes présentes lors d'évènements réalisés dans le cadre des SISM
	<ul style="list-style-type: none"> - Recensement des données via tableau Excel - Recueil des présences lors des événements via les formulaires d'inscription papier ou en ligne
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à une bonne communication des événements et s'adapter à la dynamique du groupe - Manque de ressources humaines, disponibilité des professionnels, stigmatisation de la santé mentale pouvant se présenter comme un frein dans la mobilisation
Sources de financement potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - ARS, dans le cadre des SISM - CPAM/CAF ? - Mutualité française pour les formations PSSM

Fiche action n° 1 - 3 : Développer le Sport Santé

Nom du pilote : Maison Sport Santé Brenne

Développer le Sport Santé	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Développer le maillage sport santé sur le territoire Val de Creuse Val d'Anglin- Sensibiliser et former les acteurs locaux- Promouvoir le Sport Santé auprès de la population
Description de l'action	<p>Le label Maison Sport Santé, attribué par les ministères des Sports, de la Santé et des Solidarités, permet aux porteurs de projet de devenir des acteurs locaux importants en termes de développement des actions en Sport Santé.</p> <p>Grâce aux Maisons Sport-Santé, le public peut être pris en charge et accompagné par des professionnels de la santé et du sport, afin de suivre un programme personnalisé susceptible de s'inscrire dans une pratique d'activité physique et sportive durable.</p> <p>Après un recensement des professionnels prescripteurs et effecteurs sur le territoire, réalisé par la coordinatrice du CLS, en lien avec la CPTS, la Maison Sport santé de la Brenne est en mesure de développer et de coordonner les actions Sport Santé grâce à :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Formation des effecteurs du territoire au logiciel métier Goove.app○ Mise à disposition du logiciel métier Goove.app pour les professionnels APA et les prescripteurs le souhaitant. Gratuité* de l'abonnement mensuel○ Modules de formation (prescripteurs, professionnels du sport) Gratuité* ou financement aidé (selon formation)○ Site internet MSS Brenne va devenir Sport Santé 36 : avec cartographie interactive à échelle départementale. Gratuité* du référencement○ Ordonnances aux couleurs Sport Santé 36. Gratuité* pour les prescripteurs○ Financement GCN2024○ Accompagnement par la plateforme de coordination si souhait de développer une activité sport santé. <p>*Gratuité = financement par la MSS (dons, subventions)</p> <p>Pratiquer une activité physique régulière ne suffit pas à compenser une sédentarité excessive. Pour agir sur l'état de santé, il faut donc agir sur les deux : à la fois augmenter le niveau de l'activité physique et limiter la sédentarité.</p>

	C'est pourquoi une communication sera également orientée sur la lutte contre la sédentarité, thématique qui sera au cœur de la future stratégie nationale sport-santé 2025-2030.
Population cible	Tout public
Secteur géographique visé	Territoire Val de Creuse et Val d'Anglin
Identification du responsable de l'action	Maison Sport Santé Brenne (Mme Marion DENIS)
Acteurs à mobiliser	Associations sportives, enseignants en activité physique adaptée, professionnels de santé, éducateurs sportifs, établissements scolaires, établissements médico-sociaux
Calendrier prévisionnel	Début : septembre 2025
Dispositif d'évaluation : ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de prescripteurs - Nombre de professionnels ayant intégré le réseau - Nombre de bénéficiaires - Evolution de l'index de santé <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel métier Goove.app
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Freins à lever : Changer les habitudes de prescription des médecins (passer de l'idée à l'action), trouver les bons professionnels pour mettre en application les prescriptions (Niveau de compétences, cadre sécurisé...), Permettre la réalisation de bilan avant demande de prescription (meilleure compréhension par le patient de ce qu'est l'activité physique adaptée avant engagement).
Sources de financement potentielles	Grande Cause nationale 2024 (pérennisation) Participation patients, mutuelles

Fiche action n° 1 – 4 : Promouvoir la santé des acteurs de la Petite Enfance

Nom du pilote : CIAS – Relai Petite Enfance

Promouvoir la santé des acteurs de la Petite Enfance	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer les conditions de vie et de travail des salariés- Sensibiliser les salariés à l'intérêt de préserver leur santé- Encourager à adopter les comportements favorables à la santé
Description de l'action	<p>Les enjeux liés à la prévention de la santé des acteurs de la Petite Enfance, plus spécialement des assistants maternels et des agents de crèche, sont très importants, sur le plan personnel comme professionnel :</p> <ul style="list-style-type: none">- Préserver sa santé- Exercer au mieux son métier- Eviter les accidents du travail et les blessures- Eviter l'épuisement physique et psychologique- Favoriser un accueil du jeune enfant de qualité <p>A partir de ce constat, plusieurs actions sont envisagées :</p> <p><u>Actions de prévention à destination des professionnels :</u></p> <p>Le CIAS, en sa qualité d'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant doit soutenir la qualité des modes d'accueil du territoire. Ce soutien passe par la promotion des bonnes pratiques et la prévention des risques chez les professionnels exerçant à domicile ou en crèche collective</p> <p><u>Assistants maternels</u></p> <p>Mise en place d'un atelier nutrition sur la thématique « Boostez vos défenses immunitaires », à destination des assistants maternels.</p> <p>France Emploi Domicile met en œuvre cette action financée par l'IRCEM, caisse de prévoyance des salariés du secteur des particuliers Employeurs et de l'aide à domicile, en relation avec le Relais Petite Enfance du territoire.</p> <p><u>Professionnels de crèche collective</u></p> <p>Evaluation des conditions d'exercice des professionnels et recherche de propositions d'amélioration (adaptation des locaux, du projet d'établissement, formations, orientation vers la médecine du travail...)</p> <p><u>Promotion de la mise en œuvre de la médecine du travail pour les assistants maternels</u></p>

	<p>Depuis 2025, les professionnels de l'accueil individuel (assistants maternels, gardes d'enfant à domicile), comme tous les autres salariés, ont accès à la médecine du travail.</p> <p>C'est un droit acquis depuis 2021 mais il a fallu patienter quelques années avant sa mise en place. Depuis janvier 2025, un nouvel organisme, le SPSTN (Service de Prévention et de Santé au Travail National), dédié au secteur de l'emploi à domicile, assure le suivi de la santé au travail pour tous les salariés du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.</p> <p>Le CIAS, notamment à travers son service RPE, aura la charge d'informer les assistantes maternelles du territoire et de promouvoir cette nouvelle mesure.</p> <p><u>Promotion de la vaccination du Jeune Enfant</u></p>
Population cible	<p>Assistants maternelles, enfants 0 – 3 ans, parents de jeunes enfants</p> <p>Professionnelles exerçant en crèche collective</p>
Secteur géographique visé	Territoire du CLS
Identification du responsable de l'action	CIAS / Relais Petite Enfance
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - France Emploi Domicile - IRCEM - RPE - PMI - Professionnels de la crèche collective de la CDC EAVC - Médecine du travail - Psychologue du CDG référente RPS
Calendrier prévisionnel	<p>A partir de S2 2025</p> <p>Si possible, organisation d'un atelier / an</p>
<p>Dispositif d'évaluation :</p> <p>▪ Critères/indicateurs mesurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> <p>▪ Outils :</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ateliers proposés - Nombre de participants aux ateliers <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution de l'état de bien être global des salariés

Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	Disponibilité des professionnelles de l'accueil du jeune enfant pendant ou en dehors de leur temps de travail pour participer à des actions S'appuyer sur le bilan RPS pour la crèche de la CDC
Sources de financement potentielles	IRCEM CAF MSA

Fiche action n° 1 – 5 : Village Bien Vieillir en Vallée de la Creuse

Nom du pilote : CIAS Eguzon Argenton Vallée de la Creuse

Village Bien Vieillir en Vallée de la Creuse	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Lutter contre l'isolement des personnes âgées- Favoriser le maintien à domicile- Promouvoir le bien vieillir à domicile
Description de l'action	<p>Projet : Village Bien vieillir en Vallée de la Creuse, en accès libre</p> <p>Ce projet, porté de manière collective par le CLS via le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la Communauté de Communauté Eguzon Argenton Vallée de la Creuse, le Département de l'Indre et la CPTS Val de Creuse, a pour ambition de réunir sur un même lieu les professionnels de santé, du médico-social, du social de l'animation et autres, intervenant autour de la thématique du vieillissement, en alliant à la fois des stands d'information, des animations, une conférence, mais aussi des démonstrations variées.</p> <p>Les modalités relatives à l'organisation de cet événement seront précisées lors de diverses réunions en 2025 et 2026 (dates, liste des intervenants, programme etc)</p> <p>Le thème de la conférence reste également à définir mais la thématique des aidants est évoquée.</p> <p>Ce Village du Bien Vieillir sera une journée conviviale avec divers stands pour s'informer et échanger avec les professionnels au service des séniors.</p> <p>Le but est d'apporter une réponse aux besoins du public ciblé, auprès des professionnels spécialisés en termes de conseil et soutien, lieux de vie et adaptation du logement, santé et prévention, loisirs et mobilité.</p> <p>Cette journée pourra être ponctuée de diverses animations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Prévention et dépistages auditifs, du diabète et de l'hypertension• Sensibilisation aux bienfaits d'une activité physique et d'une alimentation saine• Présentation d'équipements d'aide à la mobilité et de maintien à domicile• Ateliers de prévention des chutes• Simulateur de vieillissement• Initiation au vélo à assistance électrique <p>Plusieurs sujets peuvent être abordés lors de cette journée comme le programme ICOPE (Integrate Care for Old People), développé par l'OMS, pour prévenir la dépendance, l'accès au</p>

	numérique, l'accès aux droits (créer son compte <i>Ameli</i> et <i>Mon Espace Santé</i>), la mémoire,...
Population cible	Séniors, aidants, professionnels du secteur du maintien de l'autonomie
Secteur géographique visé	Territoire du CLS
Identification du responsable de l'action	CIAS Eguzon Argenton Vallée de la Creuse
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - ARS - MFCVDL - CPAM - Prévention routière - Professionnels du secteur médical, social, médico-social. - Associations locales de loisirs, clubs - ASEPT - ERVMA - Educateurs APA - ...
Calendrier prévisionnel	9 et 10 octobre 2026
Dispositif d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de stands / de professionnels présents - Nombre de participants / passages par stand - Satisfaction des participants
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - Tableau excel - Questionnaire de satisfaction pour els professionnels
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à mener une campagne de communication efficace afin d'attirer le public - Veiller à un accueil chaleureux des participants
Sources de financement potentielles	

Fiche action n° 1 – 6 : Relayer les campagnes de prévention**Nom du pilote : Centre Intercommunal d'Action Sociale**

Relayer les campagnes de prévention	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	PREVENTION PROMOTION DE LA SANTE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- S'inscrire dans une action de prévention « globale »- Être le relais au niveau local des campagnes de prévention nationales- Sensibiliser les habitants à leur santé
Description de l'action	<p>Cette action consistera à relayer les campagnes de prévention nationales, européennes et internationales sur le territoire (ex : Octobre rose, Mars bleu, Moi(s) sans tabac, Semaine Européenne de la vaccination ...)</p> <p>Le CLS sera également le relai de campagnes de prévention régionales, comme « Protège ton dos », initiée par l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes de la Région Centre Val de Loire, à destination des enfants de 8 à 12 ans.</p> <p>En fonction du calendrier annuel des dates de campagnes, en début de chaque année, il pourra être décidé de définir certaines campagnes prioritaires à relayer sur l'année en cours.</p> <p>Cela permet de prévoir un programme sur la durée de vie du CLS en approfondissant certains thèmes chaque année.</p> <p>Aucun moyen de communication n'est écarté : site internet, réseaux sociaux, affichages dans les cabinets médicaux, ...</p> <p>Le site internet de la CC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse étant opérationnel depuis le 1^{er} semestre 2025, celui-ci permettra de tenir une veille informative régulière.</p>
Population cible	Tout public – adultes et enfants
Secteur géographique visé	Val de Creuse Val d'Anglin
Identification du responsable de l'action	Centre Intercommunal d'Action Sociale, via le CLS
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none">- Les collectivités, notamment les mairies- URPS MKL Centre Val de Loire
Calendrier prévisionnel	Tout au long des 5 ans du CLS
Dispositif d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de campagnes relayées

<p>▪ Critères/indicateurs mesurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> <p>▪ Outils :</p>	
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Point positif : les campagnes de communication existent déjà, les visuels sont déjà créés.</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	

AXE N°2 SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Action 2-1 : Développer l'expérimentation des ordonnances vertes

Action 2-2 : Améliorer la Qualité de l'Air Intérieur

Action 2-3 : Développer un programme d'éducation à la santé environnementale à destination des scolaires

Fiche action n° 2 - 1 : Développer l'expérimentation des ordonnances vertes

Nom du pilote : Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse – ADAR Civam – CPIE Brenne Berry

<i>Développer l'expérimentation des ordonnances vertes</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	SANTE ENVIRONNEMENTALE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Prévenir et limiter les risques d'exposition aux perturbateurs endocriniens des enfants à naître- Sensibiliser et informer les couples sur les dangers des perturbateurs endocriniens- Faciliter l'accès à une alimentation saine, à base de produits locaux, bios, et de saison, pour tous- Engager une démarche de changement de comportements à long terme- Lutter contre les inégalités sociales de santé
Description de l'action	<p>Constat :</p> <p>Au cours de la programmation du Plan Alimentaire Territorial (PAT), le CPIE a organisé un Défi Famille à Alimentation Positive auprès du public précaire, en lien avec les Resto du Cœur et l'épicerie sociale Le Coup de Pouce. Un ciné-débat et une conférence gesticulée sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA) ont également eu lieu.</p> <p>La SSA est un concept porté par un réseau d'associations qui vise à rendre l'accès à une alimentation choisie et de qualité pour toutes et tous, en intégrant une notion de démocratie locale de l'alimentation.</p> <p>Au regard des actions déjà menées sur le territoire, le Comité de Pilotage du PAT a souhaité mener des actions plus poussées sur cette thématique, dans le but de réduire les inégalités face à l'accès à une alimentation de qualité choisie sur le territoire.</p> <p>En parallèle du projet de SSA, une expérimentation d'ordonnances vertes va être mise en place à l'échelle de la CC EAVC, en lien avec le CLS. Sur ce volet, la CC EAVC s'inspirera du projet existant dans la ville de Strasbourg. Cette expérimentation consistera à fournir un panier de fruits et légumes bios aux femmes enceintes une fois par semaine, d'une valeur de 15 €, sur prescription médicale, sur une durée plus ou moins longue, en fonction du quotient familial (entre 2 et 7 mois).</p> <p>Les familles devront s'inscrire auprès de la chargée de mission PAT de la CC EAVC pour pouvoir bénéficier de ces paniers. Un reste à charge sera demandé à hauteur de 20%, soit 3 euros par semaine.</p> <p>Des ateliers de sensibilisation seront également menés afin d'informer ces familles sur l'impact des perturbateurs</p>

	<p>endocriniens notamment, et de les accompagner dans une démarche de changements d'habitudes et de comportements.</p> <p>Les contours exacts du projet sont encore à définir et à construire dès le début du projet.</p>
Population cible	Femmes enceintes – futurs parents
Secteur géographique visé	Communauté de Communes Eguzon Argenton Vallée de la Creuse.
Identification du responsable de l'action	<p>Pilotage : CC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse</p> <p>Co-pilotage : ADAR Civam, CPIE Brenne Berry</p>
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs de l'aide alimentaire (CCAS, Resto du Cœur, Banque Alimentaire, Epicerie sociale Le Coup de Pouce, Croix Rouge...) - Acteurs sociaux (Conseil Départemental de l'Indre, assistants sociaux, CAF, PMI, Aidaphi, Viltais...) - Acteurs de la santé (professionnels de santé, médecins généralistes, sage-femmes, CPTS, CLS, CPAM, MSA, FRAPS...) - Acteurs agricoles (Chambre d'Agriculture de l'Indre, GDAB 36, ADEAR...)
Calendrier prévisionnel	<ul style="list-style-type: none"> - Phase de mise en œuvre : septembre 2025 – septembre 2027
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'ordonnances vertes délivrées - Quantité de denrées alimentaires distribuées
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	
Sources de financement potentielles	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet « Mieux manger pour tous » DREETS / DDETS - CPAM de l'Indre - Les Mutuelles

Fiche action n° 2-2 : Améliorer la qualité de l'air intérieur**Nom des co-pilotes : Mutualité Française Centre Val de Loire – ARS DD 36**

Améliorer la qualité de l'air intérieur	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	SANTE ENVIRONNEMENTALE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Sensibiliser les professionnels de santé, social, médico-social et de la petite enfance, à la qualité de l'air intérieur- Informer la population des risques liés à la pollution de l'air intérieur et communiquer sur les gestes à adopter- Diminuer les effets des polluants de l'air intérieur sur la santé- Informer la population des risques sanitaires liés à l'exposition au radon dans l'habitat
Description de l'action	<p><i>Sur la qualité de l'air intérieur :</i></p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en place d'ateliers de sensibilisation à la qualité de l'air intérieur auprès de professionnels, avec un outil ludique et pédagogique « Justin Peu d'Air ».• Des visites à domicile pourront également être effectuées par le Conseiller en Environnement Intérieur, à la demande d'un professionnel de santé (médecin généraliste, pneumologue, allergologue, pédiatre, sage-femme, ORL) chez les patients souffrant de pathologies respiratoires et/ou allergiques afin de réaliser un audit de l'air intérieur via un questionnaire, des mesures et des prélèvements si nécessaires. <p>Il a été démontré que l'audit d'un Conseiller en Environnement Intérieur (CEI) est bénéfique pour les patients pour lesquels un environnement domestique défavorable constitue un facteur aggravant.</p> <p><i>Sur le radon :</i></p> <p>Les communes de Badecon-le-Pin, Baraize, Beaulieu, Bonneuil, Chaillac, Cuzion, Eguzon-Chantôme, Gargilles-Dampierre, La Chatre l'Anglin, Mouhet, Pommiers et Roussines se situent en zone 3 : zone à potentiel radon significatif.</p> <p>Ainsi, l'ARS sera chargée de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Sensibilisation du public, des élus et des professionnels sur les risques sanitaires liés au radon et sur les facteurs susceptibles d'affecter la qualité de l'air intérieur.• Informer les exploitants des établissements recevant du public et visés par la réglementation et situés dans des zones prioritaires pour la mesure du radon• Organiser des réunions de sensibilisation dans les communes concernées• Réaliser une campagne de mesurage du radon dans l'habitat
Population cible	<ul style="list-style-type: none">- Professionnels de la santé, du social, du médico-social et de la petite enfance

	<ul style="list-style-type: none"> - Population - Elus
Secteur géographique visé	Territoire Val de Creuse Val d'Anglin
Identification des responsables de l'action	Mutualité Française Centre Val de Loire ARS Délégation Départementale de l'Indre
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnels de santé, du social, du médico-social et de la petite enfance - L'ensemble des services d'aide à la personne - PMI, RPE - CCAS - DDT - Mairies - ANAH
Calendrier prévisionnel	Ateliers MFCVL : 2 ateliers en 2025 et pérennisation en fonction des financements Réunions sur le radon : à confirmer
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants - Nombre de réunions organisées avec les élus locaux, la population et les professionnels de santé - Nombre de logements privés ayant bénéficié de dosages au radon, à la demande des particuliers
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La maison Justin Peu d'Air
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Avoir au moins 6 inscrits pour ouvrir l'atelier ▪ La diffusion du radon étant lié à un phénomène naturel, les risques sanitaires restent peu connus des personnes exposées.
Sources de financement potentielles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ MFCVL ▪ ARS ▪ ANAH (pour les travaux)

Fiche action n° 2-3 : Développer un programme d'éducation à la santé environnementale à destination des scolaires

Nom du pilote : Centre Intercommunal d'Action Sociale Eguzon Argenton Vallée de la Creuse / Communauté de Communes Marche Occitane Val d'Anglin

Développer un programme d'éducation à la santé environnementale à destination des scolaires	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	SANTE ENVIRONNEMENTALE
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser à la nécessité de préserver l'environnement dès le plus jeune âge - Sensibiliser au lien entre préservation de l'environnement et santé - Sensibiliser les citoyens à en devenir à manger mieux et de façon durable
Description de l'action	<p>Environnement et santé sont étroitement liés, les interactions étant nombreuses.</p> <p>Les facteurs environnementaux sont susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures.</p> <p>Les enfants seront les relais de l'information et des bons gestes à adopter envers leurs parents, familles.</p> <p>Cette action consistera à :</p> <p>Proposer un programme d'actions liant préservation de l'environnement et la santé aux écoles, collèges et lycées du territoire, en lien avec le PAT « Manger autrement en Vallée de la Creuse ».</p> <p>La première étape sera de répertorier les acteurs du champ de la santé environnementale pouvant intervenir sur notre territoire, en listant les missions de chacun.</p> <p>La seconde étape consistera à rencontrer les services de l'Education Nationale et les chefs d'établissement afin de présenter le projet et les modalités de saisie de ce programme.</p> <p>Ensuite, il conviendra de déterminer les thématiques à privilégier : tri des déchets, alimentation, préservation eau, biodiversité, climat, énergies renouvelables, ...</p> <p>Les thèmes sont vastes et variés en matière de santé environnementale, tout est à construire en fonction des missions des acteurs et des sensibilités de chacun.</p> <p>Par ailleurs, les thèmes abordés et les actions menées seront différenciés en fonction des niveaux scolaires des élèves.</p> <p>Alterner séance en classe et séance en extérieur.</p> <p>Plusieurs pistes de format d'actions peuvent être envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - escape game - fresque du Climat Junior - énigmes

	<ul style="list-style-type: none"> - visite de terrain - atelier collaboratif - plantations... <p>Les modalités de mise en œuvre d'un tel programme sont à définir, un groupe de travail dédié se chargera de rédiger un formulaire de demande avec des critères d'attribution le cas échéant.</p> <p>Un partenariat avec le PNR de la Brenne peut également être envisagé.</p> <p>Une campagne de communication devra être réalisée, en partenariat avec l'ensemble des collectivités du territoire.</p>
Population cible	Public scolaire : de l'école maternelle/ primaire au lycée.
Secteur géographique visé	Territoire du CLS
Identification du responsable de l'action	Coordinatrice CLS
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - ARS - Chargée de mission PAT et PCAET à la CC EAVC - Service Environnement de la CC EAVC - Acteurs du champ environnemental (Cap Tronçais, CPIE Brenne Berry, ...) - Education Nationale - Etablissements scolaires - PNR Brenne - Exploitations maraichères - Centre de tri des déchets - Associations locales œuvrant sur la thématique environnementale - Fédération Départementale de Chasse (Opération « <i>J'aime la nature propre</i> ») - Fédération Départementale de Pêche
Calendrier prévisionnel	2026 - 2030
Dispositif d'évaluation :	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions menées - Nombre d'établissements partenaires - Nombre d'intervenants recensés
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	

Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none">- Veiller à communiquer de façon efficace sur le programme et les modalités...
Sources de financement potentielles	<ul style="list-style-type: none">- ARS

AXE N°3
AMELIORATION DES PARCOURS DE SOINS

Action 3-1 : Etablir un annuaire des ressources existantes du territoire

Action 3-2 : Développer l'offre de soins du territoire

Action 3-3 : Maintenir une dynamique territoriale de santé en Val de Creuse

Fiche action n° 3 - 1 : Etablir un répertoire des ressources existantes sur le territoire**Nom du pilote : CIAS Vallée de la Creuse**

Etablir un répertoire des ressources existantes du territoire	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	AMELIORATION DES PARCOURS DE SOINS
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Garantir une meilleure prise en charge du patient- Lutter contre le risque de renoncement aux soins- Réduire les inégalités territoriales d'accès à la santé
Description de l'action	<p>Cette action part d'un double constat :</p> <ul style="list-style-type: none">• Manque d'interconnaissance des pratiques entre professionnels de santé et professionnels du social et médico-social• Manque d'information des ressources existantes sur le territoire pour les usagers <p>Cette action consiste à créer un répertoire de l'offre existante du territoire en terme sanitaire, sociale et médico-sociale, ainsi que des dispositifs d'accompagnement pouvant être sollicités.</p> <p>Il s'agira ainsi de référencer les compétences et missions de chaque professionnel, ou structure, du territoire, avec leurs coordonnées respectives.</p> <p>Cette base de données aura vocation à être utilisée tant par les professionnels que par les usagers.</p> <p>Ce recensement permettra d'orienter l'utilisateur de manière plus rapide vers le professionnel qui répond le mieux à ses besoins de prise en charge.</p> <p>Ne pas bénéficier de l'information peut être un obstacle dans le parcours de soins du patient et générer une situation de renoncement aux soins, ce qui a des impacts sur l'état de santé du patients (prise en charge tardive ou absence de prise en charge, aggravation des symptômes...).</p> <p>Ce référentiel devra être actualisé de manière régulière, ce qui pourra être une des missions du médiateur en santé (voir fiche 3-3) dans l'accompagnement du public.</p> <p>Une collaboration avec le Dispositif d'Appui à la Coordination de l'Indre est souhaitée de façon à rendre visible localement, les informations recensées par cette structure.</p>
Population cible	Professionnels de santé, du secteur médico-social et social Usagers
Secteur géographique visé	Périmètre du CLS
Identification du responsable de l'action	Coordinatrice du CLS

Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - CPTS - DAC 36 (Dispositif d'Appui à la Coordination)
Calendrier prévisionnel	2026 - 2027
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none"> - Veiller à une mise à jour régulière des informations afin de disposer d'une base de données actualisée et réelle - Communiquer largement et efficacement, via le site internet de la CDC, des bulletins municipaux, des réseaux sociaux, ...
Sources de financement potentielles	

Fiche action n° 3 - 2 : Développer l'offre de soins du territoire

Nom des pilotes : CIAS Vallée de la Creuse / CPTS Val de Creuse

<i>Développer l'offre de soins du territoire</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	AMELIORATION DES PARCOURS DE SOINS
Objectif opérationnel	<ul style="list-style-type: none">- Améliorer l'attractivité du territoire afin de favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé- Développer l'offre de soins du territoire afin de répondre aux besoins de santé de la population- Améliorer la qualité de prise en charge des patients- Favoriser la prévention et l'éducation à la santé
Description de l'action	<p>Constat : le territoire de la Vallée de la Creuse, et plus largement, celui du département de l'Indre, est confronté à un manque cruel de professionnels de santé. Afin de rester attractif, d'ancrer les professionnels de santé de manière durable sur le territoire et d'attirer de nouveaux praticiens, plusieurs projets autour de création et d'extension de maisons de santé sont étudiés de manière concomitante dans la mesure où ces praticiens privilégient l'exercice regroupé :</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Améliorer la signalétique de l'ensemble des équipements de santé <p>De manière générale, la signalétique des MSP est insuffisante, voire inexistante, ce qui peut générer davantage de stress pour les patients. Plus la signalétique est claire, mieux les patients sont dirigés, ce qui évite d'engorger les éventuels secrétariats, à la recherche d'informations.</p> <p>De même, en raison de l'absence de signalétique, certains professionnels de santé ont moins de visibilité auprès de la population.</p> <p>Dans la mesure où ces maisons de santé sont des équipements communautaires, il est de la compétence des CDC de remédier à ce manquement.</p> <ul style="list-style-type: none">➤ Accompagner l'exercice regroupé de professionnels de santé sur les communes de Saint Gaultier et Saint Benoit-du Sault <p><i>Projet à Saint Gaultier :</i></p> <p>Actuellement, les professionnels de santé exerçant sur la commune de St Gaultier exercent de manière individuelle, dans des cabinets indépendants. Depuis plusieurs années, ces derniers ont exprimé leur volonté d'exercer de manière collective, au sein d'un même bâtiment. Le projet envisagé consiste en la création d'un bâtiment reliant le cabinet médical actuel, propriété des médecins. Ce cabinet serait également réhabilité afin de répondre aux besoins actuels des médecins généralistes. Ainsi, une maison de santé pluridisciplinaire serait créée regroupant</p>

potentiellement 3 médecins généralistes, 1 cabinet infirmier, 2 kinésithérapeutes, 1 dentiste et le SSIAD.

Les médecins généralistes exerçant actuellement reçoivent régulièrement des stagiaires et internes, partageant également leurs cabinets avec des assistants médicaux.

Une nouvelle configuration des cabinets doit donc être envisagée afin de tenir compte des pratiques professionnelles actuelles (un assistant médical par médecin, interne).

La première étape consistera à définir les besoins et attentes des professionnels souhaitant intégrer cette future antenne.

La réalisation de cet ensemble immobilier, de plain-pied, pourra faire l'objet d'une maîtrise d'ouvrage déléguée.

Projet à Saint Benoit-du-Sault :

Afin d'être attractif et d'inciter les jeunes médecins à s'installer et d'inciter les étudiants en médecine à choisir la commune de St Benoit comme lieu de stage, les 2 médecins actuels ont conscience qu'une MSP doit être créée puisqu'aujourd'hui, la volonté des jeunes praticiens est d'exercer de manière collective et non isolée. En effet, exercer au sein d'une MSP permet une concertation pluriprofessionnelle en cas de situations complexes et d'échanger sur les pratiques avec ses pairs.

Ce projet consiste à réhabiliter un bâtiment existant se situant sur l'axe principal Chaillac – Argenton. Les travaux seront menés par la CDC MOVA.

La future antenne de la MSP pourrait potentiellement accueillir les 2 actuels médecins généralistes, 1 cabinet infirmier, 1 kinésithérapeute.

➤ **Extension de la MSP d'Argenton**

La MSP d'Argenton comptabilise actuellement une cinquantaine de professionnels de santé. Des demandes de nouveaux professionnels de santé étant à la recherche de cabinets arrivent régulièrement auprès de la coordinatrice de la CPTS et de l'agence d'attractivité de l'Indre. La MSP d'Argenton ne disposant plus de cabinets disponibles, ces demandes ne peuvent être satisfaites ce qui est une perte d'offre de soins pour le territoire.

Afin de limiter au maximum les départs de professionnels vers d'autres territoires, la MSP doit rester attractive et bénéficier de cabinets pouvant répondre aux besoins actuels.

Un projet d'extension de la MSP sera donc étudié, ce qui permettrait de proposer une offre de soins étoffée à la population.

➤ **Communication sur le BU'Santé**

La CPTS du Val de Creuse a souhaité rapprocher le soin au plus près des patients en allant directement sur les communes du territoire, grâce au BU'Santé. A compter de juillet 2025, une IDE Coordinatrice se déplacera sur 4 communes du territoire du CLS (Argenton, Eguzon, St Benoit, St Gaultier), afin de réaliser des examens prescrits par un médecin généraliste ou de réaliser un bilan de prévention, réalisation d'une anamnèse, faire un point sur les vaccinations et dépistages, accompagner aux démarches et orientations des patients en cas de questions ou difficultés.

	<p>Le CLS devra permettre de communiquer et d'informer la population de l'existence et des missions de ce nouvel équipement sur le territoire, en partenariat avec la CPTS.</p> <p>➤ Développer les consultations avancées de spécialistes du CH Châteauroux-Le Blanc au sein des structures sanitaires du territoire</p> <p>Compte tenu de l'absence de spécialistes sur le territoire et des problématiques de mobilité de la patientèle, notamment de la population âgée, il convient d'envisager la possibilité de délocaliser les consultations des spécialistes du CH de Châteauroux-Le Blanc dans les maisons de santé du territoire, mais également au sein du BU'Santé. Ce projet ne pourra être effectif qu'à la seule condition que les services hospitaliers disposent des ressources médicales nécessaires à leur bon fonctionnement.</p> <p>Une proposition de collaboration est en cours de réflexion autour du service gynécologie du CH Châteauroux Le Blanc.</p>
Population cible	Population du territoire Val de Creuse Val d'Anglin Professionnels de santé
Secteur géographique visé	CC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse CC Marche Occitane Val d'Anglin
Identification du responsable de l'action	CIAS CPTS
Acteurs à mobiliser	<ul style="list-style-type: none"> - CPTS Val de Creuse - Professionnels de santé du territoire - Elus municipaux - OPAC - CH Châteauroux-Le Blanc - ARS DD 36
Calendrier prévisionnel	2026 – 2030 Phasages à venir, en fonction du coût des travaux
Dispositif d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de professionnels de santé installés dans chaque MSP - Nombre de nouveaux professionnels de santé installés
Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer dès le début des projets afin d'obtenir l'adhésion des professionnels de santé et contribuer à la réussite des projets. - Prévoir des réunions avec les professionnels de santé pour faciliter l'expression des besoins et des attentes de chacun

	<ul style="list-style-type: none">- Avoir els ressources nécessaires au CH afin de pouvoir envisager des consultations délocalisées au sein du BU'Santé
Sources de financement potentielles	<ul style="list-style-type: none">- CPER (Etat – Région)

Fiche action n° 3 - 3 : Maintenir une dynamique territoriale en santé en Val de Creuse

Nom du pilote : CPTS Val de Creuse

<i>Harmoniser les décisions et les projets en santé sur le territoire du Val de Creuse</i>	
Rappel de l'axe stratégique du CLS	AXE 3 AMELIORATION DES PARCOURS DE SOINS
Objectif opérationnel	<p>Objectif opérationnel 1 : numérique en santé</p> <p>Objectif opérationnel 2 : médiation en santé « 1 appel = 1 réponse »</p> <p>Objectif opérationnel 3 : politique d'accueil et d'attractivité</p> <p>Objectif opérationnel 4 : coordination globale de l'exercice libéral (CPTS/MSP/ Exercice isolé / ESP)</p> <p>Objectif opérationnel 5 : Politique de communication territoriale</p> <p>Objectif opérationnel 6 : gestion de crise</p>
Description de l'action	Tendre à harmoniser et pérenniser dans le temps les efforts des parties prenantes autour de toutes thématiques en lien avec la santé et le soin de la population sur le territoire du Val de Creuse.
Population cible	Toute la population du territoire de la CPTS Val de Creuse
Secteur géographique visé	Le territoire de la CPTS Val de Creuse
Identification du responsable de l'action	Coordinatrice de la CPTS (Faustine MARCOURT-BALDINOT)
Acteurs à mobiliser	<p>CIAS et CLS – élus</p> <p>Professionnels de santé libéraux (PSL)</p> <p>Tout acteur impliqué dans les décisions concernant le soin sur le territoire (CH, EHPAD, Clinique, professionnels de santé salariés, etc.)</p>
Calendrier prévisionnel	<p>2^{ème} semestre 2025 : Rédaction d'une charte et co-signature avec les partenaires incontournables</p> <p>2026 : réalisation d'une enquête auprès des professionnels de santé relative à l'objectif opérationnel 1</p> <p>2026-2027 : Réponse à des AAP pour financer le recrutement d'un médiateur en santé pour le territoire (objectif opérationnel 2)</p> <p>2025 - 2030 : poursuivre les efforts de rendre le territoire attractif pour maximiser le potentiel d'installation de professionnels de santé, soutien des parties prenantes dans l'adaptation des locaux par rapport aux demandes (à minima une écoute pour trouver des solutions et aboutir à un compromis)</p> <p>Sollicitation des parties prenantes dans toutes démarches en lien avec la répartition des ressources sur le territoire. (Objectif opérationnel 3)</p> <p>2027 : tendre à harmoniser la coordination de tous les dispositifs d'accueil / d'association de professionnels de santé libéraux (objectif opérationnel 4)</p> <ul style="list-style-type: none"> - MSP du territoire (Argenton/Creuse et ses antennes) - CPTS

	<ul style="list-style-type: none"> - ESP - Exercice isolé <p>2026-2027 : amélioration continue des canaux de communication, formation des élus et des salariés autour de tous les sujets et projets traités. Mise en place d'un plan de communication incluant l'ensemble des échelons dans le but de maximiser la diffusion de l'information et toucher la population. (Objectif opérationnel 5)</p> <p>2026 et renouvellement annuel : engagement tacite à participer aux travaux des professionnels de santé libéraux autour de la question de la gestion de crise (<i>cf plan de gestion de crise de la CPTS</i>)</p>
<p>Dispositif d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Critères/indicateurs mesurant : <ul style="list-style-type: none"> - <i>L'activité</i> - <i>Le processus</i> - <i>Le résultat</i> ▪ Outils : 	<p>Mesurer la réalisation des objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En amont : rédaction d'un protocole - Pendant : patients et/ou professionnels de santé libéraux touchés - En aval : impact ressenti et si possible mesurable <hr/> <p>Tableau excel, nombre d'utilisation des dispositions déployées, questionnaires de satisfaction</p>
<p>Points de vigilance, risques identifiés, difficultés préalables à lever, bonnes pratiques à promouvoir, etc</p>	<p>Aucune partie prenante ne prédomine sur la prise de décision. Chaque entité conserve son autonomie Principe de bienveillance et de bonne volonté. Les décisions / les axes d'orientations devront avoir pour seule raison d'exister : l'intérêt du patient</p>
<p>Sources de financement potentielles</p>	<p>Principalement les financements de la CPTS, réponses à des AAP, si possible participation du CIAS/ des CDC / des mairies (même par principe de symbolisme)</p>